
ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 22.017

L'an deux mille vingt-deux, le 10 février, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 04 février 2022

DATE D'AFFICHAGE

Le 04 février 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Christine DELPECH-SOULET, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, Mme Marie-Claire SEURAT, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT représentée par M. Gérard FILOCHE
Mme Odile CHOLLET représentée par M. Jean-Luc CHAPOULIE
M. Julien DURESSAY représenté par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE
M. Bruno JARROIR représenté par M. Philippe CUSSAC
M. Thomas LAFARIE représenté par M. Christophe PLASSARD
M. Denis MOALLIC représenté par M. Philippe CAU
M. Yannick PAVON représenté par Mme Dominique BERGEROT
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Didier SIMONNET
M. Thierry ROGISTER représenté par Mme Dominique PARSIGNEAU

ÉTAIT EXCUSÉE : Mme Madeline TANTIN

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 32

Mme Christine DELPECH-SOULET a été élue secrétaire de séance.

OBJET : PROGRAMME PENZA : PRÉSERVONS ENSEMBLE NOTRE SANTÉ - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE (CFPPA)

RAPPORTEUR : Mme CIRAUD-LANOUE

VOTE : UNANIMITÉ

Dans le cadre de la politique municipale de santé publique et plus particulièrement du programme Préservons Ensemble Notre Santé (PENSA), il est proposé à l'assemblée délibérante de solliciter une subvention auprès de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA).

Elle est coordonnée par le Conseil Départemental de la Charente-Maritime, en charge de la redistribution des fonds alloués par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

A ce titre, la demande de subvention adressée au Conseil Départemental de la Charente-Maritime pour la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) s'élève à 20 000 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après avoir délibéré,

DÉCIDE

- de solliciter la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 20 000 euros, pour l'organisation du programme PENSA en 2022,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tout document nécessaire à l'attribution de cette subvention.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO

Le Maire,

Patrick MARENGO

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 11 février 2022

Certifié Conforme
Mairie de Royan le
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
Hubert THOMAS

